



CAP PAR Peinture Applicateur de Revêtement



Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 2 ans



12 semaines de période de formations en entreprise obligatoire pour valider le diplôme.



50 % du temps dédié aux enseignements généraux (français, maths, langue vivante)..

50% du temps dédié aux enseignements professionnels.



CAP PAR Peinture Applicateur de Revêtement



Lycée Professionnel Léon Chiris

CAP PAR Peinture Applicateur de Revêtement



LYCÉE PROFESSIONNEL
LÉON CHIRIS

51, chemin des Capucins 06130 Grasse
04 93 70 35 30
www.lyceechiris.fr

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme effectue la réalisation des travaux de peinture et de travaux de façade, la pose de revêtements muraux et au sol. Il apprend à préparer le chantier (décapage, ponçage...), à réaliser les travaux préparatoires sur les murs, plafonds, boiseries ou ouvrages métalliques (reboucher des fissures, etc.).

Vous intervenez à l'intérieur des bâtiments souvent occupés et à l'extérieur : façades, balcons, rambardes, etc..

Nos atouts

Des entreprises partenaires dans notre Région pour accueillir les élèves en stage, les former et, éventuellement les recruter.

Une équipe pédagogique à l'écoute des besoins des élèves.

Des plateaux techniques à la pointe



Les épreuves d'examen

Elles se déroulent toutes en Contrôle en Cours de Formations (CCF).

Poursuites d'études

Bac Professionnel en 1ere année pour les meilleurs dossiers.

